

AGORA, Portail du développement parlementaire



Vous voulez en savoir plus? Rendez-vous sur le site Internet d'AGORA: www.abora-parl.org

Vous pourrez y découvrir de nombreux outils et informations, et échanger en ligne avec les acteurs du développement parlementaire.



Bienvenue à la troisième lettre d'information d'AGORA!

AGORA, le portail du développement parlementaire, est fier de vous présenter sa troisième lettre d'information.

AGORA est une initiative multilatérale du **Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)**, de **l'Institut de la Banque mondiale (IBM)**, du **National Democratic Institute for International Affairs (NDI)**, de **l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance (International IDEA)**, ainsi que de la **Commission européenne**. Le portail a été lancé avec succès en mars 2010 à Paris, et marque la naissance de la première plateforme virtuelle pour le partage des connaissances sur le développement parlementaire.

Cette lettre d'information semestrielle présente les dernières informations, publications et articles en matière de développement parlementaire, tout en vous informant des activités récentes dans ce secteur en croissance. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter AGORA à l'adresse: www.abora-parl.org, ou à visiter nos institutions partenaires.

Si vous voulez participer ou poser des questions, adressez un courriel à:

newsletter@abora-parl.org

Sommaire parlementaire
Pour retrouver l'actualité des derniers mois, [cliquez ici](#).

Publications récentes
Pour consulter les publications récentes ou à venir, [cliquez ici](#).

Calendrier
Pour voir le calendrier complet des prochains évènements, [cliquez ici](#).

Secteur d'expertise



L'UNICEF: Soutient les Parlements dans la promotion des Droits de l'enfant.

« Les parlements du monde entier se trouvent dans une position unique pour créer un changement réel et durable pour les enfants. Ils peuvent allouer des ressources pour les budgets nationaux, élaborer et faire appliquer des lois qui promeuvent les droits de l'enfant, rendre les gouvernements et la société civile responsables et représenter les intérêts et la voix des enfants en soulignant le message que le bien-être des enfants est de la responsabilité de la société dans son ensemble.... » [Cliquez ici pour lire la suite](#)


Chronique



Graham Watson, Président de Climate Parliament. « Le Parlement du climat est une organisation qui rassemble des parlementaires et des experts du monde entier pour trouver des solutions aux problèmes posés par le changement climatique. Nous utilisons Internet pour permettre aux bonnes idées politiques d'être véhiculées plus rapidement et au-delà des frontières. Les membres de notre personnel, affectés dans les capitales politiques du monde entier, aident les membres et les 20.000 députés que nous avons actuellement dans notre base de données à les mettre en pratique... » [Cliquez ici pour lire la suite](#)

Rapport Spécial

Quatrième forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide.

« Une aide efficace  consiste à assurer un impact maximum de l'aide au développement pour améliorer la vie, diminuer la pauvreté et permettre de parvenir aux objectifs du millénaire pour le développement. Augmenter l'efficacité de l'aide... » [Cliquez ici pour lire la suite](#)



Bienvenue à la troisième édition du bulletin d'AGORA ! Ce bulletin vous fournira comme à chaque occasion, les dernières nouvelles, nouveautés, activités et expériences dans le domaine du développement parlementaire.

Il s'appuiera sur le succès rencontré par le portail ces derniers mois, en reflétant la diversité croissante de la portée et du champ d'activités d'AGORA, en saisissant les opportunités offertes par des partenariats et un réseau plus étendus.

Des statistiques récentes illustrent le succès du portail et l'intérêt général croissant pour le développement parlementaire. AGORA compte aujourd'hui près de 200 000 visites; sa plate-forme privée, « trusted area », regroupe près de 600 membres, dont une part sans cesse accrue de parlementaires et membres de l'administration parlementaire. Au-delà de ces chiffres, les outils disponibles sont largement utilisés et les réactions des partenaires comme des membres sont très encourageantes.

Enfin, AGORA est au cœur d'un partenariat authentique et croissant entre les acteurs principaux du développement parlementaire, afin de faciliter l'harmonisation et la coordination des activités de développement parlementaire sur le terrain. Aujourd'hui, il compte 26 partenaires et organisations affiliées. Ce large partenariat multilatéral, englobant non seulement les organisations internationales, mais aussi des institutions parlementaires de multiples traditions, fait

« Agora est à la fois un outil et une source de nouvelles et d'informations. En l'utilisant, j'ai découvert la formation en ligne proposée par la Banque mondiale, et je participe actuellement au module sur le Parlement et le budget »

Lam Dang, Conseiller législatif au Congrès des États fédérés de

d'AGORA un réseau global attractif pour les partenaires et les membres potentiels.

Boosté par les demandes des organisations mondiales et régionales actives dans le développement parlementaire, les partenariats d'AGORA continuent à s'étendre. Nous sommes fiers d'accueillir le Centre parlementaire, notre partenaire le plus récent, alors que plusieurs autres demandes devraient être finalisées dans les prochains mois.

Les résultats positifs enregistrés jusqu'à présent ont poussé AGORA à se lancer dans un nouveau programme ambitieux, qui rendra le portail encore plus visible, plus accessible et plus actif sur le terrain.

« AGORA centralise de très bonnes informations, qui peuvent renforcer les connaissances des parlements par rapport à ce qui se passe dans d'autres domaines, et les différentes possibilités pour améliorer leur propre fonctionnement. Le portail permet également d'harmoniser différentes normes et standards. Par exemple sur la question des critères pour les parlements démocratiques, mais aussi sur ce que d'autres ont fait pour améliorer la parité dans les parlements. Il offre également aux membres un accès facile à l'information »

Hon. Stella Manyanya, Parlementaire de Tanzanie

En complément de l'extension et de l'amélioration des outils qu'il propose actuellement, AGORA lancera bientôt « Atlas », qui fournira des informations fiables et à jour sur tous les parlements nationaux et les institutions parlementaires à travers le monde, ainsi qu'une série de modules virtuels d'apprentissage sur des questions thématiques dans le domaine du développement parlementaire.

Pour répondre à l'augmentation du trafic sur le site et à certaines demandes de nos membres, le nouveau site Internet d'AGORA sera lancé en Septembre. La nouvelle présentation du site, qui inclura notamment une bibliothèque rénovée, une page d'accueil révisée et un outil de recherche amélioré, aidera les visiteurs à profiter au maximum des informations toujours plus nombreuses qui sont disponibles sur le portail.

En combinant habilement les nouvelles technologies avec des outils essentiels de gestion des connaissances, l'expertise dans le développement parlementaire, ainsi que toutes les caractéristiques et les fonctions d'un réseau mondial, AGORA est devenu le portail de référence pour le développement parlementaire et un programme phare pour la coopération multilatérale.

Ce bulletin vous apporte un calendrier des événements, un aperçu des événements passés et un récapitulatif des



- ▶ événements importants pour le développement parlementaire à-travers le monde.

En outre, nos rubriques complémentaires incluent un entretien avec le président du Parlement du climat (« Climate Parliament »), M. Graham Watson, une présentation des pages AGORA sur

« Je vais faire davantage de recherches sur le portail AGORA [...] afin d'en savoir plus et d'apprendre comment je peux partager mon expérience avec d'autres ; participer à des conférences et à des discussions, rejoindre des groupes et consolider mes connaissances et mon expertise, etc. ».

Sarah El Yafi, Assistant administratif et financier au Parlement libanais

les parlements et les droits des enfants en coopération avec l'UNICEF, un récapitulatif de la première discussion virtuelle tenue sur Agora, une brève description de la seconde discussion virtuelle sur les assemblées représentatives et la rédaction de constitutions, ainsi qu'un rapport spécial sur le prochain Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, qui sera organisé dans le courant de l'année à Busan, en Corée du Sud.

Nous espérons que vous apprécierez ce numéro et nous nous réjouissons de vous accueillir à nouveau sur AGORA.

Bonne lecture!

L'équipe d'AGORA

AGORA discussion en ligne: le rôle des assemblées représentatives dans les processus constitutionnels



AGORA a organisé une discussion en ligne sur le rôle des assemblées représentatives dans les processus constitutionnels. Cette discussion a été ouverte aux membres d'AGORA et au public. Pour suivre les conclusions de la discussion, consultez la page dédiée [ici](#). Pour consulter le document de base de cette discussion, cliquez [ici](#).

Message de lancement

Lors des transitions démocratiques, les processus d'élaboration de Constitutions sont au cœur des transformations politiques et institutionnelles. Le processus d'élaboration d'une Constitution consiste non seulement à rédiger et adopter la loi fondamentale de l'État, mais aussi à offrir une opportunité unique pour le dialogue national autour des valeurs fondamentales de la nation.

Les assemblées, jouant un rôle essentiel dans le processus de rédaction de la Constitution, ont souvent la responsabilité cruciale de définir et de superviser le nouveau contrat social de la nation. Cette discussion vise à aborder les principales questions relatives au rôle des assemblées représentatives dans les processus constitutionnels et, a fortiori, dans les transitions démocratiques. Il vise à recueillir les bonnes pratiques, identifier les problèmes potentiels et les contraintes, ainsi qu'à souligner les opportunités.

Les questions sont structurées autour des trois piliers qui structurent le rôle des assemblées dans les processus constitutionnel:

Représentation: Quelles méthodes peuvent être utilisées pour assurer une représentation optimale au sien de ces assemblées? Quels sont les avantages et/ou les inconvénients de l'intégration d'acteurs de la société civile, des partis politiques, ainsi que des groupes ethniques ou minoritaires ?

Règles démocratiques et efficaces: Quels sont les éléments clefs et les dispositions du règlement interne fixant les procédures applicables au sein de l'Assemblée ? Par quels moyens peut-on garantir, au sein de l'Assemblée, un processus Constitutionnel démocratique, multipartite et inclusif ?

Participation inclusive et transparence: Comment les assemblées parlementaires peuvent-elles assurer une participation inclusive et transparente dans les processus Constitutionnels ?

5 février 2011: Westminster Foundation for Democracy – Programme de renforcement parlementaire au Monténégro (Podgorico, Monténégro)



Vingt députés du Monténégro ont participé à un atelier interpartis dont l'objectif était de partager des expériences avec des députés du Royaume-Uni. Les différentes sessions ont été animées par Peter Wishart (député), Willie Rennie, Michael Fallon (député) et Andrew Denney du Bureau national des audits. Il y a eu un grand nombre de débats parmi les participants sur le thème: pose-t-on assez souvent des questions aux ministres? Et autour de la question de savoir si les dispositions actuelles de trois séries de questions étendues au Premier Ministre par an étaient suffisantes. Les députés ont discuté de la manière de procéder à l'avenir et des nouvelles procédures qui doivent être mises en place pour garantir une meilleure responsabilisation parlementaire.

[En savoir plus...](#)

19-23 février 2011: L'IBM, l'Association parlementaire du Commonwealth, le Centre parlementaire et l'Association des comités des comptes publics de l'Afrique de l'Ouest (WAAPAC) – Réunion de la conférence sur la responsabilité (Lomé, Togo)



L'Institut de la Banque mondiale (IBM) en partenariat avec l'Association parlementaire du Commonwealth (CPA), le Centre parlementaire et l'Association des Commissions des finances des Assemblées de l'Afrique de l'Ouest (WAAPAC) a organisé la deuxième Conférence annuelle du WAAPAC à Lomé, au Togo du 21 au 23 Février, 2011. L'évènement a réuni des participants du Ghana, du Nigeria, du Liberia, de la Sierra Leone, du Togo et de la Gambie, et portait sur le thème suivant: « Dépasser les barrières régionales et nationales pour améliorer la transparence et la bonne gouvernance - Le rôle des Comités des comptes publics ».

[En savoir plus...](#)

23 février 2011: ONU FEMMES et l'UIP – Le rôle des Parlements dans la promotion de l'accès à l'éducation et de la participation des femmes et des filles dans l'éducation, la formation et la technologie (New York, États-Unis)



Au cours de la 55e session de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme (CCF), l'entité des Nations Unies en charge de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) et l'Union interparlementaire (UIP) ont organisé cet événement parlementaire qui a permis de faire le point sur la situation, d'identifier les défis auxquels sont confrontées les femmes et les filles dans l'accès à l'éducation et à la formation, aux sciences et aux technologies et de mettre l'accent sur les mécanismes et les mesures parlementaires envisageables pour surmonter ces obstacles.

[En savoir plus...](#)

28 février-25 mars 2011: l'Assemblée nationale – Cycle de formation à l'École nationale d'administration (Paris, France)



Pour la dix-septième année consécutive, l'Assemblée nationale a organisé, en collaboration avec l'École nationale d'administration et le Sénat, un cycle international spécialisé d'administration publique sur «l'organisation du travail parlementaire», qui s'est déroulé du 28 février au 25 mars 2011. 37 fonctionnaires, pour l'essentiel issus d'administrations parlementaires, venus de 18 pays ont ainsi étudié l'organisation et le fonctionnement des deux Assemblées ainsi que la procédure législative en France (de l'élaboration des textes jusqu'au contrôle de leur constitutionnalité) et ont procédé à des échanges sur leurs expériences nationales respectives.

[En savoir plus...](#)

11 mars 2011: Centre parlementaire – Réunion du comité de pilotage du Programme de renforcement parlementaire africain (Dakar, Sénégal)



Parmi les participants, on comptait des représentants des parlements partenaires du Bénin, du Ghana, du Kenya, du Sénégal, de la Tanzanie, de l'Ouganda et de la Zambie, ainsi que des représentants du bailleur de fonds du programme, l'ACDI. La réunion a été l'occasion pour le Centre parlementaire de faire le point sur les activités et les résultats de la deuxième année du programme. En s'en tenant à ses principes fondamentaux de participation, de transparence et de responsabilité, les participants au forum ont également discuté du plan de travail et du budget de la troisième année du projet couvrant la période du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012.

[En savoir plus...](#)

12 avril 2011: Institut national démocratique – Discussion avec Mu Sochua: une voix mondiale pour les femmes en politique (Washington DC, États-Unis)



Mu Sochua est une femme parlementaire cambodgienne et ancienne ministre, défenseur inlassable des droits des femmes et de la démocratie. En tant que ministre des affaires des femmes, Mu Sochua a négocié un accord historique avec la Thaïlande pour protéger les droits des femmes cambodgiennes qui font l'objet de traite pour travailler dans l'industrie du sexe. En tant que parlementaire, elle a rédigé et est parvenue à faire adopter la loi sur la violence conjugale au Cambodge. Mu Sochua a lancé une campagne pour amener les organisations non gouvernementales, les agents des services répressifs et les femmes des zones rurales à entamer un dialogue national afin de protéger les femmes et les filles victimes de la traite et d'encourager les efforts de prévention dans tout le pays.

[En savoir plus...](#)

28 - 29 avril, 2011: L'OCDE - 3ème réunion annuelle des hauts responsables du budget parlementaire (Stockholm, Suède)



Cette réunion, organisée par le Groupe de travail de l'OCDE de hauts responsables du budget (HRB) a réuni des fonctionnaires provenant de 25 parlements. Les discussions ont porté sur: Le rôle du Parlement dans l'autorisation et le contrôle des programmes de relance budgétaire et des stratégies de réduction des déficits budgétaires; l'organisation des commissions pour l'approbation et le contrôle du budget; le rétablissement du contrat budgétaire: concilier grandes espérances et confiance altérée; l'évolution récente de l'élaboration du budget au Parlement; services parlementaires du budget et conseils budgétaires – Institutions nouvelles et défis à relever; l'impact des Services parlementaires du budget; la pratique des rapports intérimaires et le contrôle parlementaire dans les pays de l'OCDE.

[En savoir plus...](#)

3-5 mai 2011: AWEPA et SADC – Séminaire parlementaire régional sur la participation parlementaire afin de rendre l'aide plus efficace (Maputo, Mozambique)



Le séminaire a permis de souligner et d'explorer plus en profondeur le rôle que doivent jouer les parlements pour s'assurer que l'aide au développement soit utilisée la plus efficacement possible pour réduire la pauvreté et créer un environnement qui convienne au développement social et économique durable. Les conclusions du séminaire sont intégrées dans le processus préparatoire pour le quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui se tiendra en Corée du Sud en novembre.

[Rapport spécial](#)

[En savoir plus...](#)

3-6 mai 2011: L'IBM – La Conférence annuelle sur la responsabilité des Associations d'Afrique de l'Est et du Sud des Comités des comptes publics (Arusha, Tanzanie)



Cette Conférence annuelle sur la responsabilité de l'Association des comités des comptes publics (EAAPAC) et l'Organisation de la Communauté de développement d'Afrique du Sud des comités des comptes publics (SADCOPAC) s'est tenue à Arusha, en Tanzanie du 3 au 6 mai 2011 en partenariat avec l'Institut de la Banque mondiale (IBM) et l'agence de coopération technique allemande pour le développement (GIZ). La conférence a permis d'explorer la relation entre les comités des comptes publics (PACs) et les institutions supérieures de contrôle (SAI) dans le renforcement du processus de responsabilité.

[En savoir plus...](#)

13 mai 2011: PNUD et le Centre Kawakibi: Conférence sur la législation et le financement des partis politiques (Tunis, Tunisie)



Le Centre Kawakibi pour la transition démocratique et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), ont organisé une conférence sur «la législation et le financement des partis politiques en Tunisie: approches comparatives».

Les travaux ont porté sur les lois relatives à la réglementation, à l'organisation de l'activité des partis, et à leur financement public et privé, ainsi que sur les mécanismes de suivi et de contrôle de l'Etat vis à vis des partis, sans pour autant porter atteinte à leur droit à la liberté d'action politique.

[En savoir plus...](#)

17-19 mai 2011: L'IBM et l'Association parlementaire du Commonwealth – Le groupe d'étude sur les petits états insulaires en développement sur le rôle du parlement dans le changement climatique (Zanzibar, Tanzanie)



Ce groupe d'étude, facilité par l'Association parlementaire du Commonwealth (CPA) et le Secrétariat du Commonwealth s'est réuni au Parlement de Zanzibar du 17 au 19 mai 2011. Parmi les participants, on comptait des membres du parlement des petits états insulaires en développement (PEID). L'objectif était de fournir une plateforme d'échange sud-sud pour aborder la manière dont les parlements des PIED, tout en tenant compte de leurs contraintes spécifiques en termes de capacités, peuvent exercer leurs fonctions parlementaires de façon innovante afin de traiter les défis du changement climatique.

[En savoir plus...](#)

18-20 mai 2011: L'OSCE – Séminaire sur la dimension humaine: Le rôle des partis politiques dans le processus politique (Varsovie, Pologne)



L'OSCE a tenu son séminaire annuel sur la dimension humaine (HDS) à Varsovie du 18 au 20 mai 2011. Cette année, le séminaire était consacré au sujet suivant: «le rôle des partis politiques dans le processus politique».

Le HDS est une réunion annuelle au cours de laquelle les états membres de l'OSCE discutent des sujets les plus brûlants liés à la « dimension humaine»- les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Le public est constitué de représentants (les délégations) des états membres ainsi que d'experts, des membres d'organisations internationales et d'ONG.

[En savoir plus...](#)

26-27 mai 2011: Forum du Parlement climatique – L'effet multiplicateur: Comment un financement modeste peut-il déclencher une augmentation des investissements dans de nouveaux réseaux et dans l'énergie propre? (Bruxelles, Belgique)



La Conférence a rassemblé des parlementaires de toute l'Europe, des Etats-Unis, d'Inde et du Japon ainsi que des représentants des plus grandes entreprises productrices de technologie des énergies renouvelables (du Danemark à l'Espagne et l'Allemagne en passant par les Etats-Unis et Taiwan), des investisseurs privés, des ONG et d'autres acteurs. Cette réunion avait pour thème la manière de financer une transition à large échelle vers les énergies renouvelables et comment une quantité limitée de fonds publics peut déclencher des investissements privés dans les énergies renouvelables et un nouveau réseau de transmission.

Cronique

[En savoir plus...](#)

14-16 juin 2011: L'UNICEF et l'UIP – Séminaire régional pour les parlements de la région CEE/CEI sur le thème: Faire des droits de l'enfant une réalité pour les enfants les plus vulnérables (Erevan, Arménie)



Ce séminaire régional était organisé par l'UNICEF et l'Union interparlementaire et s'est tenu à l'Assemblée nationale de l'Arménie à Erevan. Le séminaire avait pour objectif de faciliter le débat sur les manières et les mécanismes permettant de traiter les besoins des enfants les plus vulnérables, en allant à leur rencontre, en encourageant leur bien-être et leur développement et en assurant le respect de leurs droits.

Secteur d'expertise

[En savoir plus...](#)

29 juin-1 juillet 2011: Forum parlementaire – Communauté des démocraties, réunion de haut niveau et réunion du Forum parlementaire (Vilnius, Lituanie)



Au cours des deux dernières années, la présidence lituanienne de la Communauté des démocraties (CdD) a créé le Forum parlementaire, la composante parlementaire de la CdD dans laquelle les parlementaires du monde entier peuvent se rencontrer pour discuter des politiques de soutien au développement démocratique. En marge de la récente réunion de la CdD le 30 Juin 2011, le Forum parlementaire (FP) a tenu une réunion sur «le chemin vers la démocratie: Le rôle de la Communauté des Démocraties du Forum parlementaire». Le Secrétariat du Forum parlementaire se trouve maintenant à Vilnius, en Lituanie.

[En savoir plus...](#)

Discussion virtuelle: caucus de femmes



A

GORA a récemment organisé une discussion virtuelle avec iKNOW Politics, le réseau international de connaissances sur les femmes en politique, sur le sujet « les caucus parlementaires de femmes ». Au cours de cette discussion de deux semaines, les deux

réseaux ont réussi à entretenir la discussion à partir de leurs connaissances actuelles sur le sujet et ont salué les contributions de nombreux membres, visiteurs et partenaires. Des contributions provenaient de parlementaires et d'administrations de parlements asiatiques, africains et américains, ainsi que d'autres experts internationaux, permettant une discussion à la fois riche et personnelle.

Vous trouverez, ci-après, le résumé qui rassemble les questions clés traitées lors de ce débat. Pour lire la synthèse dans sa totalité, rendez-vous sur notre [site internet](#).

Les Caucus Parlementaires de Femmes: Résumé

La question clé abordée lors de cette discussion virtuelle est de savoir si et comment les caucus de femmes ont un poids sur le processus législatif. Les caucus mettent-ils en avant des questions à l'ordre du jour législatif qui, autrement, n'auraient pu y être présentées? Y a-t-il une différence notable de sensibilité entre les hommes et les femmes par rapport aux lois qui sont proposées, amendées ou adoptées, et quels en sont les effets sur les stratégies nationales de développement? En résumé, les caucus de femmes sont-ils efficaces?

La réponse globale à cette question semble largement positive, bien que virtuellement, tous les participants avaient des réserves. En termes d'impact tangible des caucus de femmes sur le processus législatif, on dénombre certains succès (le Rwanda étant le principal), mais dans la majorité des cas (en Indonésie, aux Etats-Unis, au Népal, au Ghana etc.), les avantages concrets directement liés aux caucus de femmes restent quelque peu limités. Cela ne signifie pas que les caucus

Les caucus sont perçus comme des structures relativement faibles d'un point de vue institutionnel

de femmes dans ces pays ne sont pas efficaces, ou n'ont pas, d'une manière ou d'une autre, aidé à mettre en places des lois sensibles à la parité hommes-femmes. L'expérience indique plutôt que les caucus de femmes fonctionnent en marge des activités parlementaires, et non sous les feux de la rampe – ils aident à canaliser les lois, mais ne sont pas (encore) en position d'influer sur l'ordre du jour législatif.



Dans une certaine mesure, cette faiblesse apparente est intentionnelle. Le fait qu'ils soient perçus comme des organes relativement « faibles » constitue la spécificité

d'un caucus: leur positionnement non contraignant est la raison précise pour laquelle les députés les perçoivent comme des lieux sûrs pour la rédaction de lois par plusieurs partis. Comme l'illustrent les points de vue partagés dans cette discussion, un caucus de femmes est un lieu de soutien et d'accueil qui encourage la loyauté et la coopération entre partis. Parallèlement, la nature non contraignante de ces caucus comporte toutefois certaines limites: jusqu'à aujourd'hui, peu de caucus de femmes voire aucun d'entre eux ne sont parvenus à engager leur parlement dans un processus législatif qui prend réellement en compte la parité.

Que peut-on faire pour surmonter cela? Quand on aborde la question des difficultés auxquelles sont confrontés les caucus de femmes s'agissant de leur poids sur les lois qui sont adoptées, les participants ont mentionné trois questions primordiales: (1) La faible part des femmes parlementaires dans la plupart des parlements, le caucus de femmes étant dès lors un organe trop petit pour apporter un changement significatif; (2) La difficulté de promouvoir la coopération inter-partis et la tendance de prioriser les intérêts de son propre parti, ce qui fait qu'il est difficile de trouver un terrain d'entente sur lequel il soit possible d'unir les forces; et (3) l'aspect organisationnel, en



- ▶ particulier, la question du leadership et la charge de travail supplémentaire qui va de pair avec l'établissement d'un caucus de femmes ou l'intégration d'un tel caucus.

Aucun de ces problèmes ne se résout facilement, mais aucun d'entre eux n'est insurmontable. La mise en œuvre de quotas de femmes parlementaires est à la hausse – ce qui devrait permettre, dans les années et les décennies à venir, d'amener dans les parlements cette « masse critique » de femmes

« Les caucus de femmes sont des instruments importants et efficaces qui permettent de facilement influencer sur les processus décisionnels »

Juliana Katengwa, parlementaire rwandaise

parlementaires dont la présence est nécessaire pour faire avancer ces caucus avec succès.

En termes d'organisation pratique et de leadership, organiser un caucus est un processus qui implique beaucoup d'essais et d'erreurs. Des expériences en provenance du Rwanda, de Sierra Leone et du Népal illustrent le fait qu'avec un engagement important de la part d'un groupe initial suffisamment fort, les barrières peuvent tomber et l'on peut parvenir à de bons compromis.

« [...] Le caucus des femmes n'est pas simplement un forum de coordination et d'alliances au sein du parlement, il développe des relations avec d'autres femmes dans la fonction publique ainsi que dans les organisations territoriales et locales afin de canaliser leurs demandes et leurs propositions ».

Susan Markham, Directrice du Programme de participation des femmes, NDI

Traiter la dynamique complexe de la relation « parti contre caucus » dans un cadre parlementaire constitue une tâche ardue, mais également fructueuse. Il peut être utile d'établir un ordre du jour qui prend en compte les besoins pressants et auquel tous les partis s'accordent; si cela se révèle être un succès, on peut aborder des domaines plus larges et la coopération peut être élargie. Finalement, le processus législatif

inter-partis reste toutefois un acte d'équilibrage difficile pour tous ceux qui y sont impliqués.

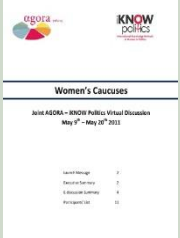
Si les femmes s'impliquent dans ces efforts et et sont soutenues par une organisation efficace, les succès sont possibles. A partir de là, l'étape suivante qui consiste à appliquer ces expériences positives au Parlement dans son ensemble est relativement



Atelier d'AGORA sur le genre, Parlement de la république Islamique de Mauritanie (juillet 2011)

facile à faire ainsi qu'étendre les allégeances établies et les relations de travail au travail législatif au-delà des caucus.

Enfin, un point de vue partagé par un grand nombre de participants est qu'un caucus de femmes ne peut être véritablement efficace que s'il s'étend et peut inclure les parlementaires hommes, les ministères, les organisations régionales et locales, la société civile et d'autres acteurs qui partagent leur intérêt pour le renforcement de l'égalité entre les hommes et les femmes. Un caucus de femmes est un point focal idéal pour la promotion de lois qui tiennent compte de la parité mais sans un apport additionnel en dehors du caucus, une partie du potentiel, de l'énergie et des idées risque d'être perdue. De même les caucus de femmes doivent prendre au sérieux le besoin de communiquer leurs objectifs, leurs initiatives et leurs réalisations. Ce n'est qu'en assurant une communication fiable dans les deux sens qu'un caucus de femmes peut réellement être efficace.



AGORA IKP Discussion en ligne sur les caucus des femmes: Cliquez ici pour le sommaire.



Graham Watson est le Président de Climate Parliament. Cette organisation a été créée en 2009 sur la base du travail déjà mené par le e-Parlement en matière de climat et d'énergie. Le Parlement du Climat construit des réseaux d'action régionale et aide les parlementaires à agir contre le changement climatique. Parmi ses autres activités, le Parlement du Climat développe des outils parlementaires, organise des auditions internationales de commissions parlementaires et des voyages sur le terrain pour les parlementaires, et communique avec des parlementaires du monde entier via Internet.

Mis à part sa fonction au Parlement du Climat, Sir Graham Watson a été membre du Parlement européen depuis 1994. Actuellement, il préside la délégation du Parlement européen chargée des relations avec l'Inde, et siège au Comité des affaires étrangères.

E *n guise d'introduction, pouvez-vous – en votre qualité de Président – nous donner un aperçu du travail et des ambitions du Parlement du climat?*

Le Parlement du climat est une organisation qui rassemble des parlementaires et des experts du monde entier pour trouver des solutions aux problèmes posés par le changement climatique.

Nous utilisons Internet pour permettre aux bonnes idées politiques d'être véhiculées plus rapidement et au-delà des frontières.

Les membres de notre personnel, affectés dans les capitales politiques du monde entier, aident les membres et les 20.000 députés que nous avons actuellement dans notre base de données, à les mettre en pratique.

C'est ce qui nous rend uniques ; nos membres sont composés de parlementaires et responsables qui élaborent les politiques. Nous ne sommes pas simplement un groupe de lobby.

Et nous avons à notre actif un certain nombre de succès notables. Nos membres sont à l'origine de l'accord signé par le Président Obama et le Premier Ministre Manmohan Singh en octobre 2010, par lequel on a créé un programme conjoint Etats-Unis-Inde de recherche en matière solaire.

En Afrique, nous avons convaincu le gouvernement sud-africain d'introduire un système de tarif de rachat, et grâce au soutien de l'Assemblée législative d'Afrique de l'Est, le réseau a rédigé une loi qui doit être adoptée prochainement pour améliorer la gestion transfrontalière des écosystèmes vitaux comme le Serengeti, le lac Victoria et les récifs coralliens côtiers.

En tant que membre du Parlement européen, vous êtes connu pour votre travail sur le changement climatique, les technologies des énergies renouvelables et les questions environnementales en général. Selon votre expérience, quel

rôle les parlements et les parlementaires peuvent-ils jouer à titre individuel pour faire avancer ces questions? Quels conseils donneriez-vous aux parlementaires qui travaillent dans des institutions où ces questions ne sont pas encore prioritaires?

Les parlementaires peuvent avoir une très grande influence. Nous avons souvent le dernier mot sur les budgets et sur adoptées, ce qui représente une occasion unique pour de petits groupes de personnes qui travaillent en étroite collaboration, d'influer sur les politiques de manière directe. Je travaille avec d'autres députés européens afin d'encourager l'obtention d'engagements spécifiques au niveau du budget de l'UE en termes de recherche et de développement de technologies à faible intensité carbonique, d'installations d'énergie renouvelable, et de soutien aux énergies renouvelables dans les pays en développement.

En outre, les parlements constituent un espace propice au développement d'idées qui révolutionnent la politique. L'Union européenne, par exemple, est à présent en train de construire un vaste réseau énergétique à l'échelle européenne, qui nous permettra d'exploiter la puissance des énergies renouvelables à travers le continent. Ce sont des députés européens qui ont mis cela à l'ordre du jour politique et qui continuent à faire avancer l'idée.

Rien de ceci n'est simple ou évident. Mais le Parlement climatique crée des outils qui permettent de partager les enseignements tirés des campagnes réussies à travers le monde. Ils sont accessibles sur www.climateparl.org. Une équipe au sein de notre Secrétariat fournit également des conseils spécifiques en fonction des demandes.

« Les parlements offrent un espace pour développer des idées qui révolutionnent les politiques »

- **La plupart des parlements rencontrent encore des difficultés à établir des lois « contraignantes » sur des questions comme le changement climatique, les technologies des énergies renouvelables, la réduction des émissions de carbone etc. Selon votre expérience, quelles sont les obstacles qui les empêchent de s'engager plus fermement? Avez-vous le sentiment que le manque d'un engagement fort, au niveau mondial sur ce sujet ait un impact sur d'autres champs du travail législatif comme les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les Stratégies de Réduction de la Pauvreté?**

Il est vrai que les parlements et les gouvernements ne sont pas tous sensibles à la menace du changement climatique et au problème de dépendance vis-à-vis des combustibles fossiles. Le changement climatique n'est toutefois pas seulement un problème environnemental, il concerne aussi les questions de sécurité et de développement.

On estime par exemple que le nombre de réfugiés climatiques qui fuient la désertification, la pollution de l'eau et la famine pourrait atteindre un milliard d'ici 2050. Et on pourrait observer une chute de 30 à 40% de la production de riz, de maïs et de blé dans les tropiques, si l'augmentation de la température mondiale se poursuit.

En soulignant ces défis et ces liens à chaque fois qu'une occasion se présente et pas seulement dans le cadre de la législation environnementale, les membres du Parlement climatique peuvent prendre de réelles mesures en matière de changement climatique et en même temps nous maintenir sur la bonne voie pour parvenir aux Objectifs du Millénaire pour le Développement.

S'agissant de la rédaction de lois environnementales, on entend souvent les parlementaires se plaindre de la surcharge d'informations, dont une grande partie est très technique et scientifique. Les parlementaires ont du mal à savoir quel type de lois serait le plus approprié d'un point de vue environnemental, économique et financier dans leur situation particulière. Avez-vous des conseils sur la manière dont les parlementaires peuvent procéder pour mieux appréhender la complexité de ces sujets?

D'où l'utilité des forums et des auditions du Parlement climatique. L'un des principaux objectifs de ces activités est de permettre aux experts de l'industrie et de la science de briefer les parlementaires en personne, de façon accessible et interactive.

Nos visites sur le terrain comme à la centrale thermique solaire

Andasol en Espagne permettent également aux membres du Parlement du climat de constater de leurs propres yeux comment fonctionnent les projets d'énergie renouvelable dans la pratique et de se familiariser avec les défis réglementaires auxquels ils sont confrontés. Ils peuvent ensuite garder ces idées en tête et, en travaillant avec nos responsables de programmes, faire des propositions spécifiques qui seraient applicables dans leur pays respectif.

On attend des responsables politiques qu'ils soient des experts dans tous les domaines. Au Parlement du climat, nous comprenons que cela est impossible et nous essayons plutôt d'établir des liens entre les différentes expertises et les décideurs politiques.

Enfin, à chaque fois qu'il est question d'énergies renouvelables, une grande difficulté concerne le financement. Selon votre expérience, quelle est la manière la plus efficace pour les parlementaires d'assurer le financement de projets et de lois liés à l'environnement?

C'était le sujet du dernier Forum du Parlement du climat qui s'est tenu au Parlement européen à Bruxelles auquel ont participé des députés, des représentants des gouvernements et des ONG du monde entier.

Les experts et les scientifiques de l'industrie indiquent de façon constante et claire que la technologie et les fonds pour révolutionner notre chaîne d'approvisionnement en énergie existent.

« **Le changement climatique n'est pas seulement un problème environnemental; il concerne aussi les questions de sécurité et de développement** »

Il est essentiel que les gouvernements et les institutions publiques fassent des investissements modestes, mais stratégiques et adoptent des lois qui démontrent leur engagement à long terme en faveur des énergies renouvelables.

Ces petites avancées peuvent apporter l'assurance dont les investisseurs potentiels ont besoin et déclencher ainsi une vague d'investissements privés. On estime que chaque euro investi dans les énergies renouvelables attirerait l'équivalent de 20 euros en investissements privés. Si les parlementaires arrivent à mettre en place cette assurance législative, nous pourrions assurer des investissements plus importants avec des risques minimaux pour les deniers publics.

L'UNICEF soutient les parlements dans la promotion des droits de l'enfant

Les parlements du monde entier se trouvent dans une position unique pour créer un changement réel et durable pour les enfants. Ils peuvent allouer des ressources pour les budgets nationaux, élaborer et faire appliquer des lois qui promeuvent les droits de l'enfant, rendre les gouvernements et la société civile responsables et représenter les intérêts et la voix des enfants en diffusant le message que le bien-être des enfants est de la responsabilité de la société dans son ensemble. Les parlements doivent soutenir et protéger les droits de l'enfant comme cela est précisé dans les lois nationales ainsi que les conventions internationales.

La Convention relative aux droits de l'enfant (CRC), adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989 et entrée en vigueur en 1990, constitue l'instrument légal le plus complet pour la promotion des droits de l'enfant et elle a obtenu plus de voix que n'importe quelle autre convention relative aux droits de l'homme. La CRC considère les droits de l'enfant comme une composante des droits de l'homme, faisant passer ainsi les enfants du statut de sujets passifs du droit à celui d'agents actifs et détenteurs de droits.

La CRC établit également une relation mutuelle entre les



Le rôle du Parlement dans l'observation de la Convention relative aux Droits de l'enfant.

Déclaration du Représentant spécial de l'ONU du Secrétaire Général en charge de la Violence Dirigée contre les Enfants.

[Cliquez ici](#)

détenteurs des droits (les enfants) et ceux qui ont des devoirs (les parlementaires) et reconnaît par conséquent le rôle du parlement comme protecteur des droits de l'enfant.

Les parlementaires ont donc l'obligation primaire de soutenir et préserver les droits des enfants et sont responsables à la fois vis-à-vis des citoyens, notamment des enfants et vis-à-vis des normes,



L'UNICEF est la force motrice qui permet la construction d'un monde où les droits de tous les enfants sont exercés. L'UNICEF a l'autorité au niveau mondial pour influencer les décideurs politiques et la variété de partenaires au niveau de la base pour faire des idées les plus innovantes une réalité. C'est ce qui rend l'UNICEF unique par rapport aux autres organisations mondiales, et unique par rapport aux organisations qui œuvrent pour les jeunes.

Le Parlement est l'institution centrale par laquelle s'exprime la volonté des personnes, par laquelle les lois sont adoptées et où les gouvernements sont tenus de rendre des comptes. Le travail parlementaire est un domaine d'intérêt relativement neuf pour l'UNICEF, mais qui s'étend de façon croissante. Les activités de l'UNICEF auprès des parlements portent sur divers contextes géographiques, politiques et sociaux liés aux problèmes les plus essentiels liés aux droits de l'enfant.

des traités et des principes internationaux comme la CRC.

Les quatre fonctions principales (voir ci-dessous) des parlements peuvent contribuer à la promotion des droits de l'enfant:

Processus législatif: *adopter des lois qui régissent la société de manière structurée.*

L'UNICEF travaille avec les parlements et avec les parlementaires afin d'harmoniser les lois nationales avec la législation/les instruments/les engagements internationaux comme moyen de promouvoir les droits de l'enfant.

L'UNICEF s'est associé avec le *Sénat du Nigéria* et avec la *Commission de la Chambre sur la condition de la femme et de*



- *l'enfant* pour élaborer et faire adopter la loi sur les droits de l'enfant, une version nationale de la CRC. L'UNICEF a également joué un rôle déterminant dans l'adoption d'un code révisé sur l'enfant en Uruguay. La première législation post-apartheid globale en matière des droits de l'enfant a été adoptée par le Parlement sud-africain en 2008, après près de 12 ans de débats intenses; au cours de cette période, l'UNICEF a apporté un soutien financier et technique constant.

Les parlements peuvent également ratifier des instruments internationaux, encourager la soumission de rapports et soutenir la rédaction de plans d'action nationaux. Par exemple, les parlementaires zambiens ont contribué au développement d'un Plan d'action national pour les enfants en mettant l'accent sur les enfants vulnérables.

En tant que représentants principaux des électeurs, les parlementaires sont idéalement placés pour faire entendre la voix des enfants – en particulier de ceux qui sont les plus démunis et les plus vulnérables – dans le cadre de leur travail.

De même, afin de promouvoir les droits de l'enfant, les parlements peuvent soutenir la rédaction et/ou l'amendement de lois qui prennent en compte les droits des enfants et simultanément encourager les médias et les membres de la société civile à se rallier à cette cause.

Par exemple, l'adoption d'un cadre légal pour la protection de l'enfant en République démocratique du Congo est survenue après une session parlementaire spéciale pour les enfants en 2009.

Contrôle du pouvoir exécutif: contrôler les performances et les dépenses du gouvernement pour s'assurer que le pouvoir exécutif agisse de manière responsable et transparente.

En vue d'établir ou de soutenir une commission ou un caucus des enfants, le Parlement européen a récemment lancé une « Alliance » nouvelle et informelle pour les enfants incluant des membres de différents partis, en partenariat avec l'UNICEF et un groupe

d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales. L'objectif de cette initiative est de créer des synergies entre les commissions et d'intégrer les droits de l'enfant dans le travail courant de l'institution parlementaire (pour plus d'informations, [cliquez ici](#)).

Afin de promouvoir les droits de l'enfant, les parlementaires peuvent également nommer un commissaire parlementaire ou encourager l'instauration d'une Autorité administrative indépendante ou « médiateur » en charge de la défense des droits de l'enfant. Le Bureau en charge des affaires de l'enfant à Maurice, existe depuis 2003, et lutte contre la violence à l'égard des enfants. Les rapports annuels des « médiateurs » qui sont destinés au Parlement ont permis de sensibiliser les parlementaires à la question de la violence à l'égard des enfants et à d'autres formes de violations des droits de l'enfant. Cela a permis aux parlementaires d'attirer, à leur tour, l'attention sur ces problèmes via les questions, les motions / résolutions et les débats parlementaires.

Ecouter les enfants et leur permettre de contribuer aux processus de prise de décision permet de prendre de meilleures décisions. Cela permet aux politiques qui sont adoptées de prendre en compte l'intérêt des enfants en pratique et pas seulement en théorie..

«Les enfants ont le droit d'être impliqués dans le large éventail de questions qui les touchent et, au fur et à mesure qu'ils grandissent et se développent, les occasions de participer doivent s'étendre des espaces privés aux espaces publics et, d'une influence locale, passer à une influence globale. Toutefois, bien que les enfants commencent à entrer en possession de leurs pleins droits et peuvent être des agents du changement, la voix de nombre de jeunes citoyens dans le monde reste lettre morte et leurs intérêts sont oubliés ou ignorés»

- UNICEF -

- Les Parlements et les parlementaires peuvent également encourager les commissions parlementaires concernées à mener des enquêtes sur le terrain. La collaboration entre le groupe parlementaire pour les enfants et la société civile au Brésil a été à l'origine d'une enquête parlementaire en 2003, sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le commerce. Le rapport final de l'enquête demandait la mise en examen de plus de 200 personnes, faisait des recommandations publiques et proposait cinq nouveaux projets de lois pour renforcer la législation nationale existante.

Enfin, en ce qui concerne la fonction de contrôle, les parlementaires peuvent promouvoir les droits de l'enfant en veillant à ce que le pouvoir exécutif se conforme aux normes internationales. Ils peuvent également participer à l'audit et/ou à l'évaluation de la performance du pouvoir exécutif dans les domaines qui concernent les enfants, comme le secteur de la santé, et promouvoir un débat parlementaire sur des questions pertinentes liées aux enfants.



Budget: *approuver et allouer les ressources dont le pouvoir exécutif a besoin pour mettre en*

œuvre ses politiques; superviser et contrôler les dépenses gouvernementales pour s'assurer qu'elles sont correctement utilisées.

Contrôler la mise en œuvre du budget, et s'assurer que la question des enfants est intégrée dans le le budget national relèvent également de la responsabilité des parlementaires.

En 1999, le bureau d'UNICEF en Equateur a procédé à l'examen et au contrôle du budget pour renforcer les secteurs qui promeuvent les droits de l'enfant comme l'éducation, la santé et les investissements sociaux. L'UNICEF est parvenu ainsi à convaincre le Congrès national de consacrer davantage de fonds aux services et aux questions liés aux enfants.

Enfin, les parlementaires doivent renforcer leurs capacités de recherches pour analyser les informations transmises par le gouvernement. Au Chili, le Congrès envisage de modifier la loi du budget pour augmenter de 24 pour cent les allocations aux institutions dédiées à la protection des enfants, et amender la Constitution pour rendre l'enseignement gratuit obligatoire jusqu'à 12 ans.

Représentation: agir comme leaders d'opinion pour influencer les communautés locales et faire entendre la voix des électeurs dans les assemblées parlementaires.

L'une des activités que les parlementaires peuvent mettre en place pour faire progresser les droits de l'enfant est l'organisation de campagnes pour mobiliser le soutien de la communauté aux questions liées aux enfants. En 2010, par exemple, l'UNICEF a organisé un atelier parlementaire régional pour l'Afrique de l'Est et du Sud en Namibie. L'atelier s'est penché sur le rôle des parlements dans le renforcement d'une protection sociale qui tienne compte des enfants, en particulier des enfants et des familles touchées par le VIH/SIDA (pour plus d'informations, [cliquez ici](#)).

Les parlementaires peuvent également améliorer les relations avec les électeurs, notamment: aider la société civile à interagir avec le parlement et encourager la société civile, notamment les enfants, à participer à des auditions publiques, consultations et auditions de commissions parlementaires.

Les parlementaires doivent en outre assurer et soutenir la participation des enfants et également initier et mettre en œuvre des projets au niveau local. Dans cet esprit, en 2011, dans le cadre de la 124e assemblée de l'UIP au Panama, l'UNICEF a organisé des visites de terrain pour les parlementaires afin qu'ils découvrent les projets soutenus par l'UNICEF dans la ville de Panama et ses environs (pour plus d'informations, [cliquez ici](#)).

Enfin, concernant la fonction de représentation du parlement, les parlementaires doivent saisir l'occasion des campagnes électorales pour promouvoir les droits de l'enfant dans l'ordre du jour parlementaire.

A l'occasion du 18e anniversaire du Statut des droits de l'enfant et de l'adolescent au Brésil en 2008, une campagne a été lancée dans le pays pour encourager le Congrès national ainsi que les candidats en lice pour les élections de l'Assemblée législative et des Conseils municipaux locaux à approuver et mettre en œuvre les 18 projets en suspens visant à garantir les droits des enfants et des adolescents.



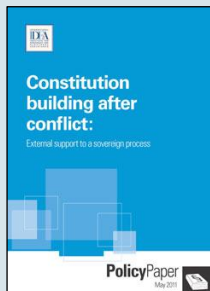
Guide de l'UNICEF pour le travail avec les Parlements. [Cliquez ici](#)

Centre parlementaire – 6^{ième} sommet parlementaire global: rapport de la conférence

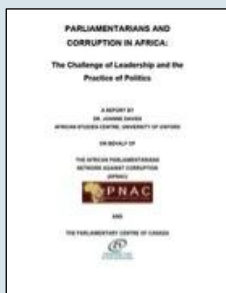
En juin 2010, le Centre parlementaire s'est activement impliqué dans l'organisation du sixième Sommet parlementaire global annuel qui a rassemblé plus de cent parlementaires en provenance d'Europe, de la région Asie-Pacifique, d'Afrique et d'Amérique pour discuter du thème de la santé maternelle et plus spécifiquement du rôle des parlementaires dans la promotion de l'ODM 1 (l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim), l'ODM 5 (l'amélioration de la santé maternelle) et l'ODM 6 (la lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies). Les participants ont approuvé la demande des parlementaires d'inciter les gouvernements du monde entier à multiplier leurs efforts en vue d'atteindre tous les ODM d'ici à 2015 en accordant une attention particulière aux droits, au bien-être et à la santé des femmes. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Westminster Consortium for Parliaments and Democracy (TWC) – Droits de l'homme et parlements: Manuel à l'intention des membres et de l'administration parlementaires

Développé par l'Association du Barreau international - Institution des droits de l'homme (IBAHRI), le manuel est un outil de référence utile conçu pour aider les membres et l'administration parlementaires à s'assurer que les lois adoptées respectent les conventions et les normes internationales en matière de droits de l'homme. Le manuel contient des bonnes pratiques et des conseils utiles quant à la façon dont les députés et l'administration peuvent remplir leur fonction en garantissant que les lois adoptées promeuvent l'état de droit et les droits de l'homme. Le manuel s'appuie sur l'expérience tirée d'une série de formations entreprises par l'IBAHRI en 2009 et en 2010, dans le cadre du TWC, pour les membres et l'administration parlementaires en Géorgie, au Liban, au Mozambique, en Ouganda et en Ukraine. Le manuel couvre l'éventail complet des questions de droits de l'homme y compris les droits économiques et sociaux, qui posent des défis à de nombreux parlements dans la formulation de nouvelles lois. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

International IDEA – Elaboration d'une constitution après un conflit : Soutien externe à un processus souverain

Elaborée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (International IDEA), cette publication contribue à la discussion sur l'élaboration d'une Constitution de deux manières. Tout d'abord, ce document vise à élargir le débat au-delà des groupes d'experts afin d'inclure les points de vue des praticiens, étant donné que l'élaboration d'une Constitution est une question clé pour les pays du Sud. Deuxièmement, la publication cherche en particulier à fournir aux acteurs extérieurs qui souhaitent soutenir les processus d'élaboration constitutionnelle, une meilleure compréhension des nuances politiques et des besoins pratiques. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Le Centre parlementaire et le réseau des députés africains en matière de lutte contre la corruption – Parlements et corruption en Afrique: les défis du leadership et l'exercice de la politique.

Le Centre parlementaire et le réseau des députés africains en matière de lutte contre la corruption (APNAC), avec l'aide du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), ont récemment publié un rapport sur la corruption politique et la pratique de la politique en Afrique.

Le rapport passe en revue le rôle que les Parlements et les parlementaires peuvent jouer dans la lutte contre la corruption. Le rapport souligne la nécessité de renforcer les capacités des parlements afin qu'ils puissent exécuter de manière efficace leur mandat de contrôle et prendre à bras-le-corps la question de la corruption. Des recommandations à court et à moyen terme sont formulées dans le rapport, comme les campagnes de sensibilisation de la corruption à travers l'éducation, le renforcement des commissions de lutte contre la corruption, le fait de rendre la corruption plus risquée, le développement d'une stratégie de réglementation du financement des élections, la résolution des problèmes socio-économiques, le renforcement de l'indépendance des médias et l'amélioration de l'utilisation et du contrôle des fonds dispersés localement. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

International IDEA et Global Partners and Associates – Les défis liés à la programmation politique: l'aide internationale aux partis politiques et aux parlements



Le document de travail analyse la manière dont les bailleurs de fonds et les organisations chargées de la mise en œuvre d'activités gèrent les défis liés à la programmation politique. Le document examine dans un premier temps les différentes stratégies d'aide aux parlements et aux partis politiques puis les évolutions plus récentes en matière de formulation de projet. Quatre études de cas sont mises en lumière y compris le programme de renforcement démocratique dont participent plusieurs bailleurs en Tanzanie et en Ouganda, le travail de NIMD au Ghana, et le travail de WDF en Macedoine. Les auteurs expliquent que l'efficacité des projets de soutien aux partis politiques et aux parlements nécessite un changement par rapport au rôle des bailleurs et requiert notamment une meilleure prise en compte de l'analyse politique dans la formulation d'un projet et une meilleure flexibilité au niveau de la mise en œuvre des projets. [Ce document sera disponible au cours de l'année.](#)

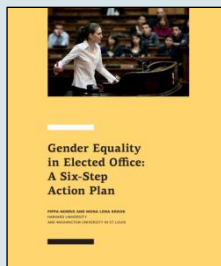
National Democratic Institute – Outils et techniques de suivi du processus politique



L'équipe de participation citoyenne à l'Institut national démocratique (NDI) a rédigé un nouveau guide qui porte sur le travail réalisé par l'Institut et ses partenaires en matière d'évaluation des parlements et des processus politiques: évaluation budgétaire, promotion budgétaire et suivi des dépenses, évaluation du travail de suivi du gouvernement, évaluation liée aux campagnes électorales.

Le Guide est le fruit de recherches qualitatives menées sur une période d'un an comprenant également une analyse des programmes du NDI et d'entretiens avec des membres du personnel de NDI et des partenaires locaux. Le Guide prend également en compte les recherches effectuées au Mexique et en Géorgie notamment les entretiens avec les équipes du NDI sur place, les partenaires locaux et les bénéficiaires des programmes. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

L'OSCE – L'égalité des sexes dans les fonctions élues: un plan d'action en six étapes



Le Bureau de l'OSCE pour les Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) a publié ce document, une étude commandée par le BIDDH, qui explore les tendances de la participation politique des femmes dans la région de l'OSCE.

Professeurs Pippa Norris et Mona Lena Krook proposent un vaste plan en six étapes pour accroître la participation politique des femmes en tant que membres de partis politiques, en tant que décideurs politiques et en tant que candidats à des fonctions publiques. L'étude constitue la base pour un nouveau lancement du projet de l'OSCE / BIDDH sur « les femmes dans les partis politiques » qui vise à renforcer les capacités des partis politiques pour développer et mettre en œuvre différentes mesures volontaires pour améliorer la participation des femmes dans les partis politiques. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Parlement de la CEDEAO – Stratégie parlementaire en matière de parité 2010 – 2020



Ce document a été élaboré par le Parlement de la CEDEAO en coopération avec le Centre parlementaire et grâce au financement de l'agence internationale de développement canadien (CIDA). Le premier Forum sur les politiques de parité en Afrique de l'Ouest organisé à Accra(Ghana) les 2 et 3 décembre 2008 a mis l'accent sur le besoin d'élaborer d'une stratégie globale de mise en œuvre de politiques de parité. Le Forum a réuni plus de 50 participants de l'Afrique de l'Ouest y compris des membres de groupes et de réseaux de femmes, des femmes membres de gouvernements, et des membres de la CEDEAO. Ce document vise à mettre en lumière le rôle important des parlements en matière de développement de procédures et gestion d'affaires importantes qui concernant les électeurs. Les parlements ont également un rôle important à jouer en matière de reconnaissance et de mise en place de dispositifs contraignants pour renforcer la mise en œuvre des lois sensibles au genre telles que la CEDAW et UNSCR 1325. En prouvant des lois sensibles au genre, les parlements peuvent pousser les gouvernements à adopter des politiques qui prennent en compte autant les besoins des femmes que ceux des hommes.. [Cliquez ici pour en savoir plus](#)

Quatrième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

29 Nov. - 1 Déc. 2011, Busan, Corée du Sud

Une aide efficace consiste à assurer un impact maximal de l'aide au développement pour améliorer les conditions de vie, diminuer la pauvreté et réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. Améliorer l'efficacité de l'aide est censé permettre aux pays en développement d'améliorer le bien-être des populations les plus pauvres.

En 2002, lors de la Conférence internationale des Nations unies sur le financement du développement, le Consensus de Monterrey a été adopté pour soutenir la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) tout en soulignant la responsabilité mutuelle des pays développés et des pays en développement dans la réalisation des OMD. Le Consensus a aussi servi de prélude à une série d'engagements internationaux pris lors des Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide organisés par l'OCDE.

Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide

Le premier Forum de haut niveau (Rome, 2002) a permis à des principes d'efficacité de l'aide d'être explicités pour la première fois sous forme d'une déclaration concrète.

Le deuxième Forum de haut niveau (Paris, 2005), a vu pour la première fois les bailleurs de fonds et les bénéficiaires convenir sur des engagements et reconnaître leurs responsabilités mutuelles dans la réalisation de ces engagements. L'importance

du contrôle parlementaire a également été soulignée. Sans le contrôle des engagements politiques par les parlements et les entités élues au niveau sous-régional la responsabilité nationale risque de disparaître complètement.

Dans la région Asie-Pacifique, par exemple, les commissions parlementaires au Sri Lanka exigent plus de transparence et de responsabilité dans le processus budgétaire pour empêcher le transfert illicite des fonds de développement.



Lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (Accra, Ghana, 2008), le rôle important que peuvent jouer les parlements dans l'accélération des progrès vers les OMD en influençant les stratégies de développement national, en garantissant des ressources disponibles, et en s'assurant que ces ressources sont utilisées de manière efficace et responsable.

Dans certains pays, plutôt que d'attendre que l'on légifère sur des questions sectorielles spécifiques, le parlement a pris des mesures efficaces en vue de réaliser les OMD dans leur ensemble. La Mongolie – ainsi que d'autres pays parmi lesquels le Bangladesh, l'Indonésie, les Philippines, le Kenya et le Nigéria – fournit un bon exemple de pays où une commission parlementaire spécifique, une sous-commission ou un caucus a été mis sur pied pour examiner le processus politique en lien avec les OMD et la réduction de la pauvreté et pour agir en tant que point focal de l'engagement parlementaire vis-à-vis de la réduction de la pauvreté (pour plus d'informations, [cliquez ici](#)). ➤

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005). [Cliquez ici](#)

Programme d'action d'Accra (2008). [Cliquez ici](#)

Faire en sorte que l'aide soit plus efficace: vers de meilleurs résultats en termes de développement. Conseils pratiques aux Parlementaires. [Cliquez ici](#)

- ▶ AGORA est un centre de référence virtuelle pour le partage des connaissances sur le renforcement des parlements et constitue une force progressiste pour le développement et la gouvernance démocratique.

AGORA soutient les parlements engagés dans les OMD de manière efficace et transparente en dotant les institutions parlementaires et les membres du secrétariat de connaissances utiles. AGORA est dès lors en conformité avec la Déclaration de Paris et avec le Programme d'action d'Accra ([cliquez ici](#) pour visiter le site AGORA).

Lors du quatrième Forum de haut niveau qui se tiendra à Busan à la fin de l'année 2011 (FHN-4), un dernier examen de l'état des lieux ainsi qu'une évaluation complète de l'impact de la Déclaration de Paris seront réalisés. L'événement permettra de définir les orientations à suivre pour rendre l'aide au développement plus efficace et contribuera à la mise en place d'une nouvelle structure de l'aide internationale.

L'ONU participe de près à l'organisation du FHN-4 que cela soit au niveau de la conception, du programme ou des résultats attendus de l'événement. Le Forum va tenter de garantir des liens avec les processus pertinents de l'ONU et de développer une vision commune de l'architecture globale de l'aide au développement au-delà du processus de Paris, notamment avec le groupe de travail sur l'efficacité de l'aide de l'OCDE/CAD.

De même, Agora soutient les parties prenantes et s'implique activement dans les préparatifs du quatrième Forum de haut niveau. Agora a contribué à la mise en place des pages internet



du FHN-4 en collaboration avec l'OCDE, le gouvernement de Corée du Sud et le PNUD, chapeauté par un groupe consultatif d'acteurs clés du FHN-4.

Les parlements et l'efficacité de l'aide

Les parlementaires ont un rôle clé à jouer dans les processus nationaux et les systèmes de planification, de budget, de lutte contre la corruption et d'audit, entre autres. Ces processus influencent l'efficacité et l'impact de toutes les ressources de développement, les ressources de l'aide comme les ressources nationales. Ils doivent dès lors être reconnus comme ayant un rôle à jouer dans l'efficacité de l'aide en général et dans le cadre du quatrième Forum sur l'efficacité de l'aide en particulier.

Les parlementaires contribuent à des aspects clés du cycle politique. En Tanzanie, par exemple, les parlementaires ont été impliqués dans des consultations avec des organes gouvernementaux et des bailleurs de fonds pour développer et établir des priorités dans le cadre de la Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté. De même, la Zambie offre un exemple d'engagement parlementaire au niveau

Les principes de l'efficacité de l'aide précisés dans la **Déclaration de Paris** et appliqués dans le développement de projets de soutien parlementaire sont:

- **L'appropriation:** les parlementaires clés et les membres de l'administration devront participer à la conception et à la mise en œuvre du projet.
- **L'alignement et l'harmonisation:** la forme et le contenu des projets de soutien parlementaire doivent être conditionnés par les activités d'autres bailleurs de fonds dans le pays.
- **L'obtention de résultats:** les projets internationaux de soutien parlementaire doivent être élaborés autour d'objectifs clairs et réalistes.
- **Responsabilité mutuelle:** les acteurs clés seront chargés de parties spécifiques du projet parlementaire et seront responsables de leur mise en œuvre.
- **La prise en compte du contexte:** les limites à l'efficacité du parlement seront, dans une mesure importante, déterminées par l'interaction de facteurs politiques, économiques, sociaux et culturels qui sont spécifiques à un pays.

Des attentes réalistes: le seul soutien extérieur ne suffit pas pour rendre un parlement plus efficace.

Les trois défis majeurs pour l'efficacité de l'aide identifiés dans le **Programme d'action d'Accra** sont:

- Promouvoir davantage l'appropriation des projets par le pays.
- L'établissement de partenariats plus efficaces et plus inclusifs pour le développement.
- Le fait de rendre compte des résultats en matière de développement.

Chacun de ces éléments, dépendent du niveau d'engagement des parlements et de la concertation avec la société civile.

- ▶ sectoriel; les parlementaires travaillent directement avec les bailleurs de fonds pour faciliter la consultation avec le secteur de la santé.

Bien que les parlements ne puissent pas engager le pouvoir exécutif et les bailleurs de fonds dans les consultations inclusives, ils ont la responsabilité d'exiger davantage de



consultations et d'engagement des parlementaires dans les plans de développement. Au Ghana, des commissions parlementaires, y compris la commission parlementaire sur la réduction de la pauvreté, ont exigé avec beaucoup de persistance de pouvoir participer à la commission

nationale de la planification du développement (NDPC). En conséquence, le parlement a pu apporter une contribution majeure au développement de la Stratégie II du Ghana en matière de croissance et de réduction de la pauvreté.

La collaboration entre les parlements et les organisations de la société civile (OSC) comporte également un certain nombre d'avantages mutuels. Aux Philippines, la collaboration du Parlement avec le Centre pour le développement législatif a

porté ses frites puisque les informations utiles qui ont été partagées ont permis au Congrès d'assumer de plus grandes responsabilités dans ses relations avec le pouvoir exécutif et dans le processus de formulation de politiques.

En outre, les parlementaires peuvent jouer un rôle important en mettant en avant l'importance de contrôler l'impact de l'aide et d'autres ressources de développement. Cela peut se traduire par des pressions pour obtenir des rapports financiers plus complets et de meilleures informations financières de la part du gouvernement comme des bailleurs de fonds.

En conclusion, il est essentiel de reconnaître que les parlements jouent un rôle essentiel dans le cycle politique, mais ils sont aussi capables de jouer un rôle plus important dans les politiques d'aide. Par conséquent, le FHN-4 doit ouvrir ses portes afin que les parlementaires proactifs s'assurent que l'aide soit livrée de façon efficace.

Vous pouvez accéder au programme mis-à-jour du FHN-4 à [cette adresse](#) et obtenir davantage d'informations aux adresses suivantes:

www.aideeffectiveness.org

www.agora-parl.org (Secteur d'expertise en Efficacité de l'Aide)

www.oecd.org



Le programme d'efficacité de l'aide d'AWPEA vise à renforcer le rôle des parlements dans le contrôle des flux d'aide, en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide dans les pays africains, en ligne avec les engagements de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra. En tant que représentants constitutionnellement mandatés par le peuple, les parlements doivent contrôler tous les fonds publics, qu'ils soient de source nationale ou étrangère. L'AWPEA s'engage avec les parlementaires africains et européens sur cette question à travers une gamme d'activités qui recourent les niveaux national, régional et international.

Cela inclut des activités de développement des capacités des organes et des réseaux parlementaires africains aux niveaux national et régional telles que les formations, les ateliers et les séminaires; des auditions publiques sur les projets financés par les bailleurs de fonds pour renforcer l'engagement du Parlement auprès des citoyens et la prise en compte de leurs besoins et de leurs priorités, et le soutien à la création d'équipes de contrôle et d'assistance conjointe de développement, composés de parlementaires européens et africains en vue de favoriser, entre autres, des processus de contrôle et de responsabilisation plus transparents. L'AWPEA engage également les parlementaires africains et européens dans le dialogue et les processus de réforme de l'aide internationale menés par le CAD de l'OCDE. Dans la course au 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4), l'AWPEA, en coopération avec l'UIP et d'autres organisations parlementaires, coordonne un vaste processus de consultation impliquant jusqu'à 150 députés pour recueillir les commentaires des parlements. Cela a conduit au développement des principes législatifs pour l'efficacité du développement, et seront intégrés dans le document final de Busan.

Quelques exemples d'activités de l'AWPEA: en 2010 l'AWPEA a organisé des ateliers nationaux dans les pays suivants : la République démocratique du Congo, le Ghana, la Namibie et l'Ouganda, afin de faciliter l'engagement des parlementaires dans le processus de réforme de l'aide et les sensibiliser aux questions d'efficacité de l'aide et à la promotion d'actions pour améliorer l'efficacité de l'aide au niveau national; en avril 2010, l'AWPEA et le Forum parlementaire de la SADC ont co-organisé un séminaire régional sur l'efficacité de l'aide qui a abouti à l'adoption d'un plan parlementaire d'action régional de la SADC sur l'efficacité de l'aide. En mai 2010, l'AWPEA et le Parlement du Mozambique ont tenu un séminaire régional axé sur la collecte de preuves sur la façon dont les parlements peuvent contribuer à rendre l'aide plus efficace, en préparation du 4ème Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (HLF-4).



Les femmes afghanes siègent au parlement et se préparent pour l'avenir

9 février 2011

AFGHANISTAN: après plusieurs mois de controverse et de reports de la certification des résultats des élections, 249 membres ont pu siéger à la Wolesi Jirga ou chambre basse du Parlement d'Afghanistan. Parmi eux, Farida Hamidi et Frishta Amini sont deux femmes qui représentent la totalité de la délégation de la province de Nimroz à l'extrême sud-ouest du pays.

[En savoir plus...](#)



Des députés jordaniens se rendent dans le Sud pour faire l'état des lieux, entrer en contact avec les communautés et skyper

9 mars 2011

JORDANIE: des députés jordaniens ont suivi une formation de trois jours sur les médias et la communication avec une session Skype sur l'utilisation des médias sociaux dans les institutions publiques. L'atelier a été organisé par le projet de soutien au parlement du PNUD en Jordanie dans le cadre du plan annuel de soutien aux deux commissions parlementaires sur l'environnement et la santé, d'une part et les libertés publiques et les droits des citoyens, d'autre part. [En savoir plus...](#)



Salvador: les femmes du parlement unies pour une nouvelle loi contre la violence

21 mars 2011

SALVADOR: une loi révolutionnaire dont l'objectif est de mettre fin au niveau élevé de violence à l'égard des femmes au Salvador, le pays d'Amérique centrale qui compte l'un des taux les plus élevés de meurtres de femmes a officiellement été rendue publique par une majorité écrasante de membres de l'Assemblée législative nationale.

[En savoir plus...](#)



L'Equateur crée un front parlementaire contre la faim

13 avril 2011

EQUATEUR: « Ecuador sin Hambre » est le slogan qui a poussé 30 parlementaires à s'unir pour former le Front parlementaire visant à établir une politique viable et applicable en matière de souveraineté parlementaire.

Un des objectifs du Front parlementaire est la promotion de la production de produits naturels, non contaminés, et respectueux de l'environnement de manière à assurer la sauvegarde des ressources 'primitives' telles que l'eau et la végétation.

[En savoir plus...](#)



Mauritanie: des parlementaires et chefs d'entreprises travaillent main dans la main pour améliorer l'économie, 16 mai 2011

MAURITANIE: pour la première fois dans l'histoire de la Mauritanie, des parlementaires et des chefs d'entreprises se sont réunis pour discuter de la manière d'améliorer les affaires et l'économie du pays. Les deux groupes se sont mis d'accord sur le fait de soumettre un rapport officiel à l'Assemblée nationale mauritanienne avec des recommandations. En outre ils envisagent de créer une commission pour promouvoir une collaboration continue entre le gouvernement et le secteur privé.

[En savoir plus...](#)



France: un déontologue nommé à l'Assemblée pour combattre les conflits d'intérêts

7 juillet 2011

FRANCE: « Protéger les députés contre eux-mêmes des conflits d'intérêts », voilà désormais la mission de Jean Gicquel, professeur honoraire, spécialiste du droit constitutionnel et des institutions de la Ve République. Il est le premier déontologue de l'Assemblée nationale depuis le 15 juin dernier. [En savoir plus...](#)

Pour lire l'article complet et avoir les dernières nouvelles en matière de développement parlementaire, inscrivez-vous à AGORA Trusted Area.

[Cliquez ici pour entrer dans Trusted Area](#)



1 – 26 août 2011: L'institut de la Banque mondiale – Cours en ligne – Les parlements et le changement climatique

Ce cours d'initiation a pour objectif d'examiner l'impact du changement climatique sur le développement social et environnemental et sa corrélation directe avec la durabilité économique d'une nation à long terme. Le module sur les parlements et le changement climatique couvre les fondements de l'aspect scientifique du changement climatique en introduisant le concept de gaz à effet de serre, en améliorant la compréhension des systèmes climatiques et en encourageant un comportement plus responsable du point de vue de l'environnement dans le cadre de l'utilisation des combustibles fossiles, de la foresterie et des activités agricoles.

Ce cours permettra aux participants:

D'avoir une vue d'ensemble de l'aspect scientifique du changement climatique par le biais de concepts comme les gaz à effet de serre;

De mieux comprendre les systèmes climatiques;

D'apprendre à encourager des comportements responsables en termes d'environnement dans le cadre de l'utilisation des combustibles fossiles, de la foresterie et des activités agricoles;

De discuter des mesures qui peuvent être prises pour minimiser les préjudices et maximiser les avantages pour la communauté, la région ou le pays tout en diminuant la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère;

De discuter du changement climatique sur la scène politique internationale et du rôle des institutions parlementaires dans la réduction de l'impact et des effets du changement climatique.

Les places sont limitées. Pour plus d'informations, merci de contacter Brooke Prater à l'adresse:

parliamentarystrengthening@gmail.com. [En savoir plus...](#)



8 – 11 août 2011: Conférence nationale des organes législatifs – Sommet législatif annuel (San Antonio, TX, États-Unis)

Le Sommet législatif annuel est la plus grande réunion et la plus importante en son genre aux États-Unis. Chaque année, plus de 6.000 parlementaires, membres de l'administration et autres acteurs intéressés par la politique publique, participent à des séances d'information sur des problèmes critiques, viennent écouter des orateurs de renommée nationale, et encourager l'adoption de politiques qu'ils jugent importantes. Les séances de la conférence de 2011 comprenaient:

1. La technologie transforme-t-elle le gouvernement?
2. Croissance verte: fertiliser la croissance de l'emploi et les économies locales
3. Perspectives mondiales concernant l'institution législative

[En savoir plus...](#)



6-9 septembre 2011: Réunion XI^e Assemblée générale de la COPA (Québec, Canada)

Plus de cet atelier, il y aura une occasion d'entendre des experts invités provenant du Programme de Développement des Nations Unies (PNUD) et le National Democratic Institute (NDI) pour aller plus loin dans la démocratie parlementaire repères. Aussi, il y aura occasion de découvrir des exemples concrets de recherches sur la question faite par l'honorable Chambre des sénateurs de la province de Buenos Aires, en Argentine, et une autre organisation parlementaire, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF). Après, les parlementaires auront l'occasion d'exprimer leurs pensées lors d'une discussion approfondie des points de repère et l'adoption d'un document proposé complète en prévision de la session ordinaire du Comité qui se tiendra le 8 septembre. [En savoir plus...](#)



16 – 22 octobre 2011: Association parlementaire du Commonwealth – 9e Séminaire parlementaire canadien 'Renforcer la démocratie et le rôle des parlementaires: défis et solutions' (Ottawa, Canada)

Tous les ans, la branche canadienne co-organise avec le secrétariat de l'APC, le séminaire parlementaire canadien. Les réactions positives de la part des participants lors des séminaires précédents ont été très encourageantes et nous sommes ravis d'annoncer que le 9e séminaire aura lieu cet automne. Le séminaire est conçu pour répondre aux besoins des membres nouvellement élus et/ou des parlementaires de base.

[En savoir plus...](#)



19 - 20 Octobre 2011: l'UIP, l'Université Monash et l'Agence australienne pour le développement international (AusAID) - Conférence parlementaire: aider les parlementaires à développer leurs capacités (Berne, Suisse)

Cette conférence réunit des parlementaires, des secrétaires généraux parlementaires, des membres du secrétariat parlementaire, des membres d'organisations partenaires et des praticiens parlementaires du monde entier pour discuter des pratiques et des conclusions de recherches sur le développement des capacités des parlementaires. Les conclusions pourront servir aux membres des parlements, aux parlements et aux organisations partenaires. La conférence vise à couvrir tous les aspects du développement des compétences, des connaissances et aptitudes requises par les parlementaires; l'apprentissage formel ou informel entrepris par les parlementaires, y compris les formations, le développement professionnel, le mentorat ou d'autres activités d'apprentissage, les sources d'apprentissage et, l'examen et l'évaluation des activités d'apprentissage.

[En savoir plus...](#)



14 – 17 novembre 2011: APF – XXIVe Session de l'Assemblée parlementaire de la Région Europe (Vilnius, Lituanie)

L'Assemblée se réunit en Assemblée plénière lors de chaque Session. Elle fixe son ordre du jour en tenant compte des priorités décidées par le Sommet et des activités des autres instances de l'APF. L'Assemblée plénière est composée de délégations des sections membres et sections associées. Le nombre maximum de délégués de chaque section admis à participer à la Session est établi par le Bureau.

Les débats de l'Assemblée plénière sont publics, sauf décision contraire prise par elle. Les décisions prises sont enregistrées puis diffusées aux sections et aux observateurs.

[En savoir plus...](#)



23 – 25 novembre 2011: La communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest – Formation sur le travail parlementaire (Maputo, Mozambique)

La formation portera sur les caractéristiques qui définissent un service parlementaire, les principes et les valeurs sur lesquels il doit se baser et les types de services qui devraient être fournis. La formation portera également sur la manière dont ces principes se traduisent dans des activités spécifiques de soutien aux responsabilités de contrôle et d'examen

des parlements, en insistant particulièrement sur le soutien efficace au travail des commissions. Le programme permettra d'améliorer la compréhension de ce qu'implique le travail parlementaire et comment les fonctions clés d'un parlement peuvent être soutenues et facilitées par son personnel. Le cours est organisé en partenariat avec la Westminster Foundation for Democracy et sera facilité par deux experts mozambicains et deux experts du Royaume-Uni.

[En savoir plus...](#)